



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL  
Téléphone : 01 56 41 51 10  
Télécopie : 01 56 41 51 11  
secretariatgeneral@sgen.cfdt.fr  
TC/CVP - 4522

**Fédération des syndicats généraux  
de l'Éducation nationale  
et de la recherche publique**

Monsieur Luc CHATEL  
Ministre de l'Éducation nationale  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
110 rue de Grenelle  
75007 PARIS SP 07

Paris, le 15 octobre 2009

Monsieur le Ministre,

L'an dernier, les évaluations nationales en CE2 ont été supprimées et remplacées par des évaluations en CM2 et CE1, dans la plus grande précipitation et sans concertation avec les personnels. Nous avons alors dénoncé les conditions de leur mise en place.

Alors que les évaluations effectuées en début de CE2 et de 6<sup>e</sup>, depuis de nombreuses années, permettaient de comparer les résultats des élèves, leur suppression, sans qu'aucun bilan n'en ait été tiré et sans concertation avec la DEPP, ne pouvait que renforcer l'idée que les évaluations ne servaient à rien ou pire qu'elles n'étaient faites que pour contrôler le travail des enseignants.

Nous avons alerté le ministère sur plusieurs éléments qui rendaient ces évaluations difficiles à appliquer ou peu utilisables dans l'activité de la classe et qu'il est nécessaire de modifier :

- La place de l'évaluation de CM2 au mois de janvier n'est pas opportune pour mettre en place des activités pédagogiques adaptées aux difficultés de chacun. En les plaçant en tout début d'année scolaire, elles permettraient aux enseignants d'identifier et de prendre en charge les difficultés des élèves.

- Certains items ne sont pas adaptés, soit parce qu'ils ne correspondent pas aux compétences attendues par des élèves de CM2 ou CE1, soit qu'ils ne permettent pas d'identifier une réponse adaptée.

- La cotation des réponses, uniquement binaire, ne permet pas de prendre en compte la diversité des réponses : par exemple en mathématiques, il est utile de distinguer une absence de réponse d'une erreur de raisonnement ou de calcul. De même, pour la production d'écrit, il faut distinguer les erreurs orthographiques des erreurs grammaticales. Si l'évaluation est organisée pour être directement utile à l'élève et à l'enseignant, elle doit comporter la possibilité de positionnements intermédiaires entre la réussite et l'échec.

.../...

.../...

Dans un exercice à portée pédagogique, il est exclu d'évaluer les élèves sur des notions non encore étudiées parce que c'est nourrir une logique d'échec dangereuse pour les élèves fragiles. C'est pourtant ce qui s'est produit l'an dernier.

Nous comprenons bien qu'une évaluation diagnostique à visée de pilotage du système doive être basée sur l'ensemble du programme et soit plus lisible avec une cotation binaire mais, précisément, il est nécessaire de ne pas confondre les deux types d'évaluations.

C'est pourquoi, s'il s'agit de faire des évaluations diagnostiques, mieux vaudrait recourir à des évaluations par sondage des élèves qui sont pertinentes et suffisantes pour cet objectif.

Nous sommes attachés à une évaluation au service des apprentissages des élèves et nous vous demandons de prendre en compte nos remarques pour les évaluations à venir.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thierry Cadart', with a large, sweeping horizontal stroke above the name.

Thierry CADART  
Secrétaire général